

EquiLiberté

Fédération Nationale des Randonneurs Equestres

Infos

N° 55 octobre 2024



equiliberte.org





EDITO

A

l'aube de cette année 2025 qui s'annonce, nous avons déjà débuté notre campagne d'inscription ou de renouvellement des adhésions à EquiLiberté.

Contrairement aux années précédentes, celle-ci a commencé le 1er septembre 2024 afin d'être en phase avec la rentrée de toutes les instances concernées.

Il nous faut noter que nos tarifs d'adhésions et annexes restent identiques à l'année précédente à l'exception du tarif pour les associations. En effet, pour ces dernières celui-ci intègre la Responsabilité Civile associative pour un tarif défiant toute concurrence.

En regardant globalement l'année 2024, de nombreuses manifestations réalisées à votre initiative ont, comme toujours, fait preuve de grandes réussites. En particulier, notre Rassemblement National EquiLiberté de juillet à Airvault 79 a montré, avec l'engagement d'EquiLiberté 79 et ses nombreux bénévoles tout le dynamisme d'EquiLiberté en général.

Déjà une piste semble se dégager pour un nouvel événement en juillet 2026 et ceci vers La Mayenne. Nous y travaillons actuellement avec une association et une municipalité dynamiques et déjà organisatrices de manifestations d'envergure.

D'autres chantiers d'importance sont toujours d'actualité, nous venons de clore celui des assurances par un changement de prestataire après résiliation du contrat précédent de la part de MMA, et ceci grâce à notre courtier Equitanet. Nous saluons au passage l'engagement considérable de notre Administrateur Rémy Guillon dans cette affaire et nous l'en remercions vivement.

Nous sommes toujours en l'attente d'une réponse du Ministère Jeunesse et Sports pour notre demande d'agrément. A défaut, nous devons dans les mois prochains et d'ici cette fin d'année, engager des procédures administratives près de ce Ministère ou près des instances judiciaires si nécessaire.

Nous aurons l'occasion de débattre de toutes ces affaires lors de notre Assemblée Générale fixée au 16 novembre 2024. Il s'agit par exemple, et ceci nous concerne tous, de notre politique de développement des adhésions car les diverses missions mises en place depuis plusieurs années font que nous restons au même niveau dans ce domaine. Que ce soit notre présence sur les salons spécialisés, notre nouveau site internet ou notre nouvelle charte graphique ou autres aspects, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes. Sans doute faut-il développer une nouvelle stratégie, laquelle reste à définir et nous devons tous y contribuer. Sans doute faudra-t-il revoir cette notion de cinq adhérents pour qu'une association puisse bénéficier gratuitement d'une Responsabilité Civile pour ses activités.

Ce n'est pas encore l'époque de fin d'année et de formulation des vœux, nous y reviendrons avec des propositions concrètes, nous l'espérons, mais l'approche de vos Assemblées Générales doit vous conduire dans cette direction. Nous devons transporter les valeurs d'EquiLiberté, les avantages à nous rejoindre, la convivialité, la défense des chemins et itinéraires de randonnées, le patrimoine de ceux-ci et toutes les actions qui nous permettent de fréquenter ces lieux, de les développer et de les entretenir. Sans ces missions collectives et avec tous ceux qui y contribuent de nombreux rassemblements qui n'auraient pas lieu.

Bonnes randonnées en cet automne.

Votre Président Michel BAZIN

1-Edito

2-Convocation AG 2024

4-Information aux fédérations

5-Les brèves

6-Les salons

7- les assurances : nouveautés

10-Topo

11-en avant pour le rassemblement

13-le rassemblement d'Airvault

16-décharger ses chevaux sur l'autoroute

17-Vermifugation raisonnée

20-Rando en Vercors Diois

23-Partenaires

Bulletin trimestriel

Direction publication : Michel Bazin

Fédération EquiLiberté

Association loi 1901 . Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79

N°ISSN : 2274-8245 siège social :

Adresse

13 rue du Vieux Moulin

79700 Saint-Aubin-de-Baubigné

Journal gratuit

Contacts

secretariat@equiliberte.org

Convocation

16 octobre 2024

À l'Assemblée Générale Statutaire

MFR CFA de Boussais-Vitré, le 16 novembre 2024

Chers adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s,

EquiLiberté tiendra son assemblée annuelle, le **samedi 16 novembre 2024** à l'adresse suivante :

MFR CFA de Beaussais-Vitré, 4 La Fraternité, 79370 Beaussais-Vitré

L'Assemblée Générale débutera à **9 h 00** précises, pour dérouler, conformément aux Statuts, l'ordre du jour en annexe. La pause du déjeuner aura lieu à **12 h 30**.

La veille, **vendredi 15 novembre**, après le dîner, une réflexion commune sera proposée sur du thème suivant :

« propositions constructives concernant la politique de développement pour EquiLiberté au sujet des adhésions stagnantes en nombre, depuis quelque temps. »

Cette présentation, comme l'Assemblée Générale, est ouverte à tous les adhérents qui souhaitent y participer, même s'ils sont représentés par une Fédération ou une association affiliée. Les **Statuts** et le **Règlement Intérieur** sont disponibles sur le site internet : « Nos services » => « L'espace documentaire ». L'Assemblée Générale comprend tous les membres actifs affiliés à **EquiLiberté**, à jour du paiement de leur cotisation.

Leur représentation, pour les votes, se fera selon les cas suivants :

- 1) Pour une Structure départementale, le Président ou toute personne mandatée par celle-ci, représentera la structure.
La structure dispose alors d'un nombre de voix égal au nombre de cartes d'adhésion «**EquiLiberté**» de ses membres, majoré de 5 voix au titre de la structure et de 5 voix par association locale affiliée via la structure.
- 2) Pour une association locale d'un département non structuré, le Président ou toute personne mandatée par celle-ci, représentera l'association.
Le représentant dispose d'un nombre de voix égal au nombre de cartes d'adhésion «**EquiLiberté**» de ses membres, majorée de 5 voix au titre de son association.
- 3) Pour les cavaliers et meneurs indépendants, chacun disposera d'une voix.
Il n'existe aucune forme de pouvoir ou procuration.

Nous vous remercions d'avance de votre participation, essentielle à la vitalité et au fonctionnement de notre Mouvement associatif.

Nous comptons tous sur votre présence et votre contribution !

Bien amicalement

**Siège Social chez son président: Michel BAZIN 13 rue du Vieux Moulin
79700 St-Aubin-de-Baubigné**



Assemblée Générale Statutaire d'EquiLiberté 16 novembre 2024

Programme détaillé de la journée

Samedi 16 novembre : 9h00-12h30 : Assemblée Générale Statutaire
12h30-13h30 : Repas
13h30-17h00 : Poursuite de l'Assemblée Générale Statutaire

Ordre du jour

- 1) Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 18/11/2023
- 2) Présentation du quart sortant et des candidats Administrateurs éventuels
- 3) Rapport moral par le Président et les Administrateurs selon la Feuille de Route 2023/2024
- 4) Rapport financier par la Trésorière : bilan 2023/2024, prévisionnel 2024/2025, Quitus
- 5) Assurances par le Responsable : bilan 2023/2024, nouveaux contrats
- 6) Adhésions par le Responsable : bilan 2023/2024, reversions
- 7) Salons équestres Lyon, Angers, Bordeaux : politique à définir pour l'année suivante
- 8) Rassemblement EquiLiberté à Airvault : bilan et projet 2026
- 9) Partenaires commerciaux : définition des modalités et objectifs pour 2025
- 10) UNOVA : chantiers en cours et résultats
- 11) HUDADA : nouveau contrat et propositions de messages
- 12) EquiChemins par la Responsable : point de situation
- 13) Élections FFE du 19/12/2024 : échanges et contact éventuel des candidats
- 14) Contacts régionaux dont Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-Loire : Commission projet
- 15) Questions diverses : SVP adresser avant l'Assemblée Générale au Président afin de favoriser les réponses

Les reversions aux Fédérations seront distribuées lors de l'Assemblée Générale.

Les nouvelles candidatures au Conseil d'Administration devront être envoyées, dans les meilleurs délais, au Président avant l'Assemblée Générale : m.bazin@equiliberte.org

L'Assemblée Générale sera suivie d'un Conseil d'Administration réservé aux administrateurs, qui procéderont à l'élection du nouveau bureau, la présentation du nouveau calendrier prévisionnel 2025, les points urgents.

LES RÉSERVATIONS DES REPAS ET DES NUITÉES sont à faire à l'aide de ce lien et avant le 3 novembre :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSduoTenWz69QP3WoVBke3GrFRUarnYxqDktuAfGdL-mabzatg/viewform?usp=pp_url

**Siège Social chez son président: Michel BAZIN 13 rue du Vieux Moulin
79700 St-Aubin-de-Baubigné**



le conseil d'administration vous informe que la réversion sur adhésion 2024 est soumise à votre présence à l'AG et vous sera remise uniquement ce jour là.

les brèves

Nous rappelons à nos adhérents que la campagne 2025 est ouverte depuis le 1er septembre et sera active jusqu'au 31/12/2025

Rappel:

EquiLiberté propose aux associations et professionnels adhérents des assurances RC cavalier à la journée au tarif de 5 €. il vous suffit de télécharger sur le site le document nécessaire et d'envoyer, le jour même, un sms avec la photo de ce document rempli à:

06 18 80 19 58

Paulette Rambeau

BONNE NOUVELLE

**Le rassemblement annuel
2026**

aura lieu en

Mayenne

PARTICIPATION AUX SALONS 2024

EquiLiberté sera
présent sur les
salons

LYON

du 30 octobre au 3 novembre 2024



hall 5
stand U 77

pas de réduction à l'entrée sur ce salon

ANGERS

9-10-11 Novembre 2024



allée G

près du stand du Puy du Fou

Réduction possible sur présentation de
votre carte adhérent à l'entrée

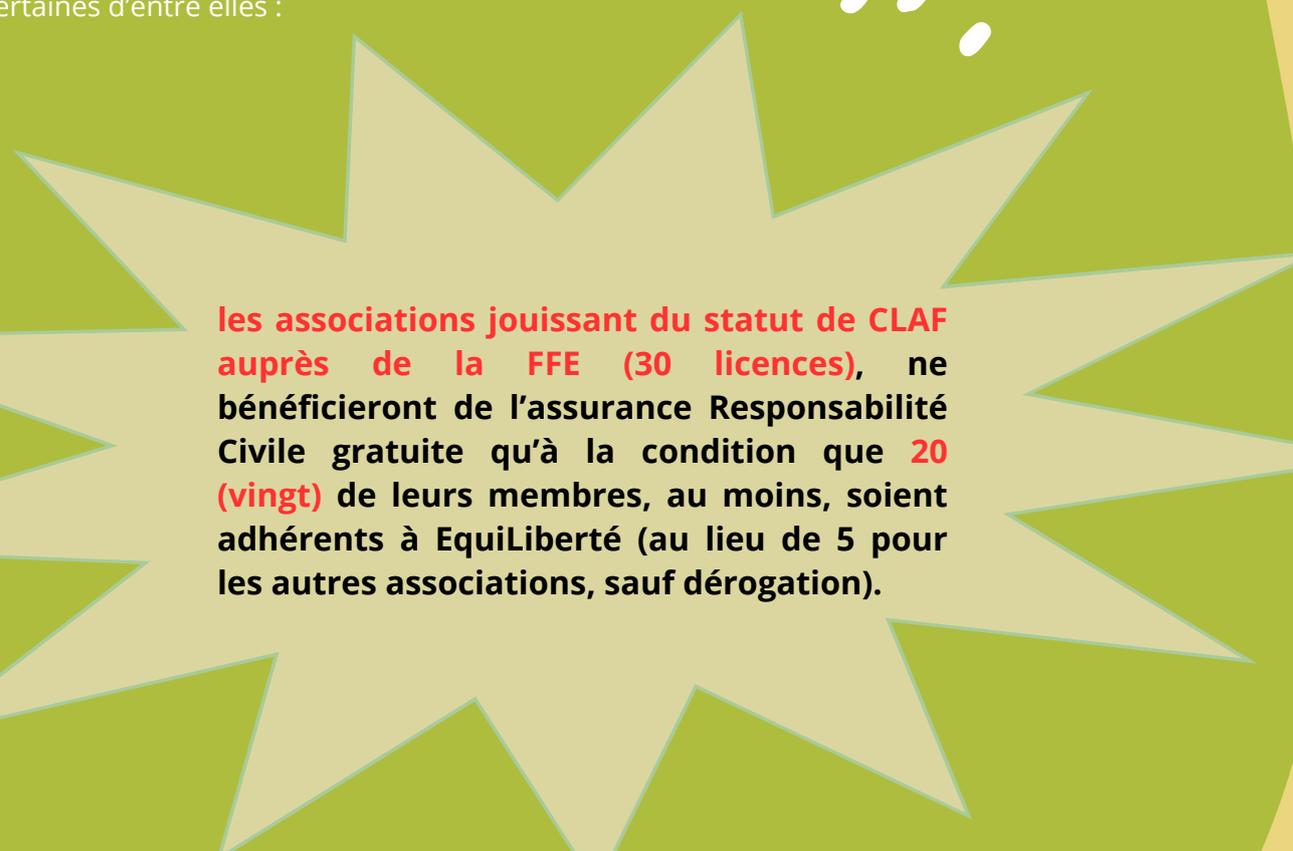




Modification du Règlement Intérieur d'EquiLiberté

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le Contrat d'Assurance d'EquiLiberté a été transféré à un nouveau groupe d'assureurs.

Si l'assurance Responsabilité Civile des associations reste offerte, gratuitement, avec l'adhésion, ce changement impose une condition particulière pour certaines d'entre elles :



les associations jouissant du statut de CLAF auprès de la FFE (30 licences), ne bénéficieront de l'assurance Responsabilité Civile gratuite qu'à la condition que 20 (vingt) de leurs membres, au moins, soient adhérents à EquiLiberté (au lieu de 5 pour les autres associations, sauf dérogation).

Selon les assureurs, cette modification a pour objet de favoriser les associations qui respectent l'esprit d'EquiLiberté. Elle est intégrée à l'article 11.2 du Règlement Intérieur de la Fédération.

Depuis le 1er septembre, début de la nouvelle campagne d'adhésion, EquiLiberté fonctionne avec de nouveaux assureurs, MMA ne couvrant plus les associations sportives.



Garantie Responsabilité Civile Personnelle des Dirigeants (RCPD) d'associations

Chez le nouvel assureur, la garantie Responsabilité Civile Personnelle des Dirigeants (RCPD) exclut « **toute réclamation visant à la réparation de dommage(s) corporel(s), matériel(s) et/ou immatériel(s) consécutif(s)** ».

En fait, cette garantie ne couvre que « **des réclamations pour des pertes financières, erreur de gestion, détournement de fonds et autres malversations** ». Or, ces risques, qui concernent les dirigeants de grosses sociétés, ne sont pas envisageables dans nos associations.

C'est pourquoi, nous avons décidé de ne pas donner suite au contrat concernant cette seule garantie qui est supprimée de la Plate-forme et des Bulletins d'adhésion

Par contre, **la responsabilité des dirigeants reste couverte**, malgré tout, car le nouveau contrat Responsabilité Civile de base, précise que :

« Sont assurées au titre du présent contrat les personnes physiques et morales suivantes :

- le souscripteur, c'est-à-dire la Fédération Nationale EQUILIBERTE
- les fédérations départementales et interdépartementales,
- les associations affiliées,
- les préposés et dirigeants des personnes morales ci-dessus,
- ... »



Les garanties d'assurance proposées par le contrat groupe négocié par EquiLiberté sont assujetties à l'adhésion à la Fédération.

C'est pourquoi, elles ne peuvent pas bénéficier de la « tacite reconduction » comme les contrats d'assurance ordinaires. Il vous faut, donc, ré-adhérer et les renouveler chaque année.

Pensez à le faire avant le **31 décembre** pour éviter **l'interruption de couverture**

LIRE UNE CARTE IGN

Avec l'avènement des moyens modernes qui nous permettent de nous guider il est désormais facile de randonner, même sur des chemins non fléchés. Pourtant, nul n'est à l'abri d'une panne de batterie ou bien d'un manque de réseau c'est pourquoi il est toujours bon de savoir lire une carte IGN.



VOICI QUELQUES ASTUCES POUR DEMARER :

Les cartes topographiques que nous utilisons en randonnée sont principalement à l'échelle de 1/25000ème. C'est à dire que : 1cm sur la carte représente 250 m sur le terrain.

ASTUCE :

Le pouce placé sur la carte à son endroit le plus large, représente environ 500 m.

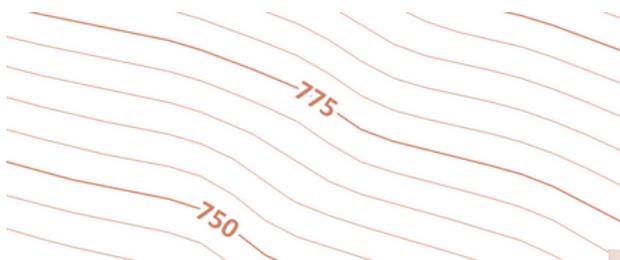
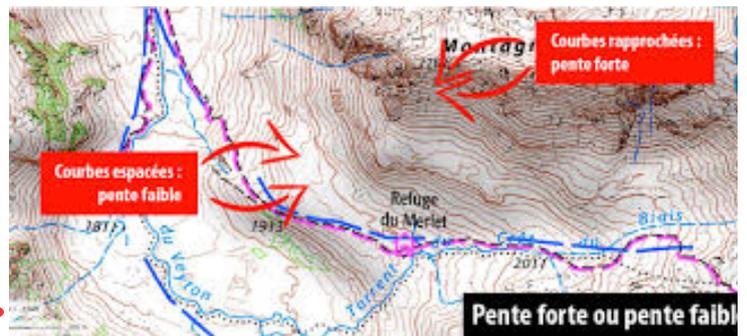
Les écritures sur la carte sont toujours orientées nord/sud



Sachez repérer les zones vertes Bois forêt

Courbes de niveau : en rouge sur la carte elles représentent une ligne imaginaire qui, sur la carte, relie entre eux tous les points situés à une même altitude.

Les courbes de niveau sont espacées d'une différence d'altitude que l'on nomme l'équidistance. La valeur de celle-ci varie en fonction du relief : 5 mètres en plaine, 10 mètres en montagne, voire 20 mètres par endroit.

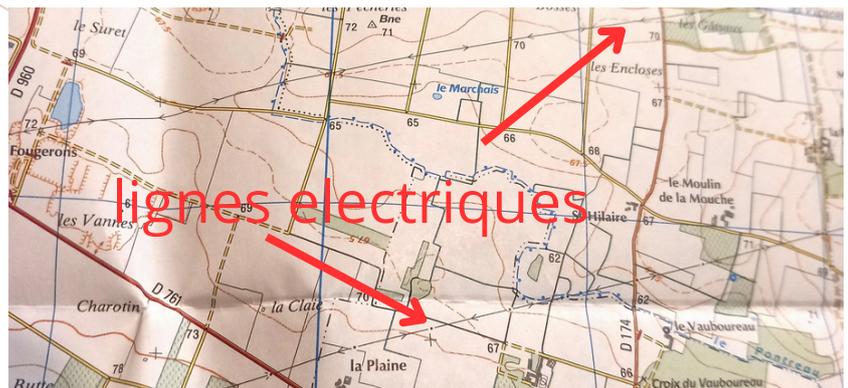


Toutes les 5 courbes, on distingue une courbe maitresse dessinée en trait plus épais et généralement associée à une altitude exprimée par un nombre rond (ex : 800 pour 800 mètres).

Bon à savoir : sur les cartes IGN, les chiffres indiqués sur ces courbes sont orientés vers le sommet.

REPERE SUPPLEMENTAIRE

Les lignes électriques importantes sont exprimées sur la carte. Apprenez à les repérer c'est toujours une indication en plus lorsque l'on doute de sa situation.



PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT : toute une aventure !

Dès que la décision est prise ,on a déjà la tête dans la fête .On rêve et, pour faire passer le temps, on se prépare.

Cela fait plusieurs jours que je prépare les chevaux et le matériel. Le maréchal vient de passer pour vérifier la ferrure de Chahrazad et a remplacé quelques clous.....

.....Mon paddock va être dans le champ du haut, à 2 km du site et sans ombre, ni douches. Mais un randonneur doit savoir s'adapter ! Je décide de prendre un vieux VTT pour les aller/retours, surtout vers la buvette.....

.....Les circuits sont imprimés sur papier et chargés sur mon GPS, ainsi que sur le téléphone, via Visugpx. En rando, je me guide à la carte, et je n'utilise le GPS que pour confirmer ma position, quand j'ai un doute.....

.....Je vais prendre tout l'équipement en double : selles, tapis, sangles, licol bride, ...Depuis qu'un des rivets de l'arçon d'un contre sanglon m'a lâché le premier jour à St Laurent Médoc, je préfère prendre mes précautions. Tout le matériel est nettoyé, vérifié, astiqué, graissé. J'ai réparé les fuites sur mon vieux matelas gonflable qui me laissait à plat dès une heure du matin à Jeauldes.....

.....Une fois tout le matériel entreposé devant la voiture, j'ai un doute sur sa capacité à tout absorber. Au final, ça passe ! J'attèle le van, tout est prêt pour le départ.....

Recit de Thierry de Dordogne

Puis ,à l'arrivée,il faut s'installer....

....On annonce du temps chaud l'après-midi. Je décide de partir à la fraîche vers 8 heures, pour arriver sur place en tout début d'après-midi. J'en ai pour quatre heures de route, en roulant bien. Chahrazad embarque comme d'habitude sans problèmes et nous voilà partis. Route longue et ennuyeuse. Via Brive, Limoges et Poitiers. A l'arrivée, je manque l'entrée principale du site et je tourne au mauvais endroit pour atterrir devant toute l'équipe du 79 attablée pour le déjeuner qui au lieu de me faire remarquer que le passage emprunté était interdit, m'offre une première pinte de bière et m'invite à prendre mon pique-nique avec eux. J'en profite pour faire la connaissance de l'équipe...

....Je prépare le paddock, monte le voile de protection pour la jument, et prépare l'intérieur du van où je vais dormir. Après quelques bières avec les normands, je redescends en vélo pour voir les autres groupes....

.....Petit tour des popottes et repassage à la buvette, je rentre un peu fatigué. Bizarrement, il semblerait que la montée vers les paddocks soit plus longue ??? Un peu de lecture avant de dormir. Pendant la nuit Chahrazad passe la tête par la porte du van et vient me mâchouiller les cheveux...



Dominique Foubert du Limousin

Et puis il y a ceux qui veulent en rajouter et qui font des chemins d'approche !



En début d'année je décide de rallier à cheval le rassemblement national à AIRVAULT. J'ai le temps de peaufiner le circuit ; j'utilise OPENRUNNER et je me déplace sur le terrain. J'en parle autour de moi et, surprise, 13 cavaliers et cavalières décident de m'accompagner. Les prénoms : Joce, Jean-Claude, Léandro 11 ans, Cécile, Lilou 15 ans, Camille 11 ans, Corinna, Thierry, Richard, Françoise, Eric, Pascal, Jean-Claude et moi-même, Dominique .

La durée de notre périple est de 6 jours :

1ere étape : Thoveyrat --" La vallée des cerfs" chez Anne 86 LUCHAPT 42 km

2ème étape : Luchapt --- ST Secondin 32 km

3eme étape : St Secondin -- Chateau Larcher 27 km

4eme étape : Chateau Larcher --- Curzay 38 km

5eme étape : Curzay ---Chalandray 30 KM

6eme étape : Chalandray --- Airvault 36 km

Nous nous connaissons assez bien (c'est un avantage); il y a les copains du 36 et ceux de la région parisienne. L'ambiance est parfaite entre les participants, nos 3 jeunes ados acceptent sans difficulté notre humour de cavaliers expérimentés; eux, nous amènent leur joie de vivre .

Nous empruntons des chemins parfaits pour nos chevaux. Nous sommes accueillis le soir par différents structures :

- La Vallée des Cerfs à Luchapt 86 : merci à Anne pour son accueil (centre équestre).
- Le village accueil de St Secondin .
- La commune de Chateau-Larcher : nous campons autour du stade de foot , nous utilisons les sanitaires. Merci à M. le Maire et sa secrétaire
- Le camping de la petite Houmée à Curzay 86 ; La propriétaire nous a accueillis les bras ouverts, merci à elle.
- Le camping du bois St-Hilaire .

À chaque étape, nous avons une intendance pour le repas du midi, merci à Éric, Pascal et Françoise.

Lors de notre aventure nous avons eu la chance de rencontrer des gens charmants qui appréciaient notre visite . La présence du cheval aide beaucoup . Nous avons fait le maximum pour respecter l'environnement et les personnes qui nous accueillaient .

Les Aléas :

Tout n'a pas été parfait : dès le 2eme jour nous avons 2 chevaux boiteux. Ça commence mal mais avec notre optimisme légendaire de vieux routiers, nous gardons le cap, le sourire et l'envie d'aller au bout de notre aventure.

Lors de notre arrivée à Airvault Pascal s'ouvre le dessus du crâne. Les pompiers doivent intervenir, il est hospitalisé. On doit lui poser quelques points mais l'aventure va pouvoir continuer pour lui .

Le plus pittoresque :

La traversée de la Vienne à L'Ile-Jourdain sur le viaduc . C'était assez impressionnant .

L'hospitalité :

Nous sommes surpris par la gentillesse, la disponibilité des personnes qui nous accueillent. Lors de notre passage devant une ferme un couple d'anglais nous propose de l'eau pour nos chevaux et bien-sûr une bonne bière, ce que nous acceptons avec plaisir.

Nous avons vraiment réalisé une aventure de vrais randonneurs. Bravo à tous les participants !

RASSEMBLEMENT ANNUEL EQUILIBERTE A AIRVAULT 79

Que la fête était belle!

**Du jeudi 25 Juillet au dimanche
28 juillet 2024**

les randonneurs se sont réunis à Airvault dans les Deux-Sèvres pour leur grand RASSEMBLEMENT annuel

257 chevaux ont pris place dans la magnifique prairie de Soulièvre et dans les champs alentour afin de randonner pendant trois jours sur de très beaux circuits, très variés, repérés et fléchés par les bénévoles de EquiLiberté 79 .

Chaque année c'est avec bonheur que les randonneurs venus de toute la France se retrouvent lors de cet évènement.

On parle chevaux bien-sur! Que l'on soit cavalier ou meneur il y a toujours des anecdotes à se raconter.



L'organisation a envoyé à chaque participant son emplacement sur le terrain quelques jours avant, l'installation en est facilitée.

Le centre d'activité est situé autour de la très belle salle de Soulièvre dans laquelle les repas seront servis.

EquiLiberté 79, qui est le maitre d'œuvre de ce rassemblement, a prévu un programme bien fourni.

Ainsi, le repas de gala aura lieu, cette année, le vendredi soir .

Après un apéritif de rêve pris à l'extérieur, ce sont des porcelets à la broche qui raviront les papilles des randonneurs .

Et la soirée se termine sur la piste de danse animée par un DJ qui connaît les goûts des randonneurs puisqu'il en est un lui-même



Après un déjeuner pris en commun, les randonneurs partent chaque matin, pique-nique dans les sacoches, sans obligation d'heure et à l'allure qu'ils souhaitent. Ils s'arrêtent où ils veulent pour le déjeuner et ne manquent pas de s'accorder une petite sieste, au grand plaisir des chevaux qui apprécient, alors, le repos qui leur est accordé.

les participants ont su apprécier la beauté des chemins, leur praticabilité exemplaire et les paysages incroyables de cette région.

le temps a été de la partie, ni trop chaud ni trop pluvieux, permettant ainsi, le soir, au retour, de s'offrir une petite bière à la buvette ou un apéro au campement des copains.



Pascale nous dit:

.....Franchement, chapeau bas pour l'organisation aux petits oignons : des circuits composés à 90% de chemins bien entretenus où nos chevaux ont pu aller aux trois allures en toute sérénité. Le fléchage était impeccable, pas moyen de perdre un fer en route !!!

Et que dire des panoramas à couper le souffle et des villages pittoresques ? Nous en avons pris plein les yeux, c'était un vrai régal pour les meneurs et les cavaliers que nous sommes.....



Le samedi a débuté par un grand défilé dans la ville d'Airvault. Les randonneurs étaient attendus du côté des halles où se tenait le marché hebdomadaire.

le repas du samedi soir s'est déroulé autour de food-trucks où tout le monde étaient convié, randonneurs ou simples promeneurs.

Ce concept est nouveau et semble avoir été bien perçu. Les randonneurs sont toujours heureux de pouvoir partager leur passion et peut-être voir naître des vocations.

La soirée a été confiée à des associations locales dont la prestation a été très appréciée.



le samedi après midi, dans la prairie de Soulièvre petits et grands se sont régalés de promenades à poneys et de spectacles équestres qui étaient accessibles à tout public.



quelques chiffres !

31 départements étaient représentés sur ce rassemblement. Les randonneurs les plus éloignés venant de l'Isère.

- 186 cavaliers
- 43 meneurs

entre 40 et 60 bénévoles se sont relayés sur les trois jours afin d'assurer l'accueil et la sécurité sur les circuits.

Voilà, la fête est finie!

4 jours intenses et de bonheur pour tous nos participants mais aussi pour le public qui a découvert cette discipline qu'est la randonnée équestre

MERCI EQUILIBERTE 79!

DÉCHARGER LES CHEVAUX SUR UNE AIRE DE REPOS, INTERDIT OU PAS?

Cette question a enflammé les discussions lors des derniers rassemblements. ÉquiLiberté a posé la question à VINCI, voici leur réponse.

J'ai bien reçu votre message du 09/06/2023.

Vous nous sollicitez afin de savoir si, lors de votre trajet, vous êtes autorisé à vous arrêter sur une aire d'autoroute afin de pouvoir sortir vos chevaux de votre van pour qu'ils puissent se reposer et boire.

Permettez-moi de vous apporter quelques informations. Les arrêtés de police en vigueur sur notre réseau Vinci Autoroutes stipulent dans l'article 11 que « les animaux introduits sur le réseau par les usagers doivent obligatoirement être tenus de façon à ne pas divaguer. »

Par ailleurs, le code de la route indique : « Tout arrêt ou stationnement, gênant, dangereux ou contraire à toute disposition prise par l'autorité investie du pouvoir de police, d'un animal isolé ou en groupe est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe. Est puni de la même sanction le fait pour tout conducteur de s'éloigner du lieu de stationnement de son animal sans avoir pris les précautions utiles pour prévenir tout risque d'accident du fait de son absence. »

De ce fait, votre responsabilité sera engagée s'il arrivait un incident sur l'aire avec un tiers ou si vos chevaux devaient s'échapper et se retrouver à divaguer sur le domaine public autoroutier.

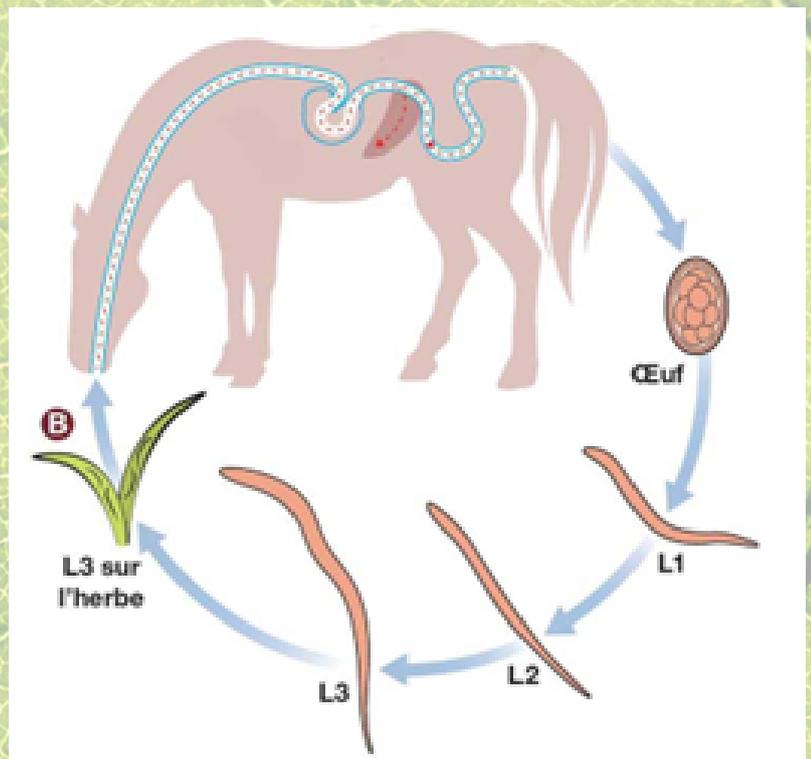


Les vers Tout un poème !

On est bien tous pareil ! On se précipite à l'automne sur les seringues, pipettes et autres cachets de vermifuge ! Bien sûr, contrôler l'infestation de nos chevaux est tout à fait à recommander et à réaliser vers l'automne, **mais ne tombons pas dans les travers de la routine ... Voici quelques pistes de réflexion !**

Pourquoi adapter sa vermifugation à son cheval ?

Exemple du cycle des petits strongles
[Traitement et prévention des parasitoses gastro-intestinales chez le cheval, ESCCAP, Guide de recommandations vol.8, mars 2019]. L1, L2 et L3 sont trois stades de développement des petits strongles



Son âge : les jeunes poulains et les jeunes chevaux, encore en cours d'acquisition de leur immunité, seront vermifugés systématiquement, selon un plan de traitement. Pour les chevaux adultes, s'ils sont en bonne santé, ils acquièrent naturellement un équilibre parasitaire. Cela veut dire que le niveau de parasites est stable : ils ont donc toujours des vers mais en quantité non pathogène.

La coproscopie comme diagnostic avant vermifugation (c'est-à-dire l'analyse des crottins et la numération des œufs, exprimée en nombre d'œufs par gramme, opg) : Ce comptage visuel est une bonne façon de surveiller cet équilibre parasite. Votre vétérinaire pourra vous le proposer ainsi que des laboratoires privés, pour un coût approximatif de 15-20 €. Plus cher qu'une pipette ? Oui, a priori ! mais c'est sans compter la résistance induite d'une utilisation non raisonnée de ces produits. Et là, bonjour les économies !



Eviter la résistance : Les parasites vont s'adapter à ce bombardement chimique des vermifuges jusqu'à développer des souches de vers ne répondant plus aux médicaments. L'infestation qui en résulte, spécialement dans les élevages et les centres équestres, vont imposer alors d'autres molécules (quand elles existent car les chercheurs sont inquiets et démunis), des surveillances longues et coûteuses. Et aussi une action méticuleuse et donc contraignante sur les espaces de pâturage des chevaux

L'entretien des pâtures :

-Ramassage systématique des crottins : mécanique tous les 2-3 jours avec le risque de contamination à toute la pâture, ou manuel (quel travail ! sans compter qu'idéalement on ramasse tous les 2 ou 3 jours, avant l'éclosion des œufs pour interrompre le début du cycle de développement des vers)

-L'hygiénisation des crottins (c'est-à-dire, rendre ces déchets indemnes de parasites) grâce au compostage, permettant du même coup de refournir des éléments nutritifs à la pâture. C'est à ce moment du cycle, que la vermifugation peut avoir un deuxième impact néfaste ! Dans le processus de dégradation des crottins, les insectes coprophages sont essentiels ; ils assurent en les mastiquant, la destruction des œufs de ces vers gastro-intestinaux. Mais comme les matières fécales de nos animaux - trop ou mal vermifugés - contiennent les molécules chimiques qui persistent dans la nature et que celles-ci sont léthales pour les insectes ou leurs larves, c'est la catastrophe en chaîne ! On se prive en même temps de la biodiversité et de ces précieux médecins, comme les bousiers !

Figure 2 : Impact du traitement antiparasitaire sur la Biodiversité. <https://www.veterinaire-lembeye.fr/Blog-gestion-raisonnee-du-parasitisme-chez-les-chevaux-et-les-anes.php>



Une vermifugation seulement si nécessaire
et ultra-raisonnée s'impose donc !
A nous de réfléchir, non ?

Sources :

[equipedia.ifce.fr/](https://www.equipedia.ifce.fr/)

<https://www.veterinaire-lembeye.fr/Blog-gestion-raisonnee-du-parasitisme-chez-les-chevaux-et-les-anes.php>

[Demivolteface.com](https://www.demivolteface.com)

<https://www.cen-rhonealpes.fr/>

https://www.liberation.fr/societe/1999/03/03/sos-bousiers-des-insectes-coprophages-meurent-par-la-faute-de-traitements-donnees-au-betail_266567/

RECIT D'UNE RANDONNEE EXTERIEURE

Journal d'un randonneur équestre sur les hauts plateaux du Vercors
Semaine du 9 juin au 16 juin 2024

Dimanche 9 juin - Parthenay - La Chapelle en Vercors

Départ des Deux-Sèvres pour La Chapelle-en-Vercors vers 7 h 30 pour 650 km. Attention aux radars mobiles sur la route du Dorat (ça été la surprise, quelques jours après mon retour).

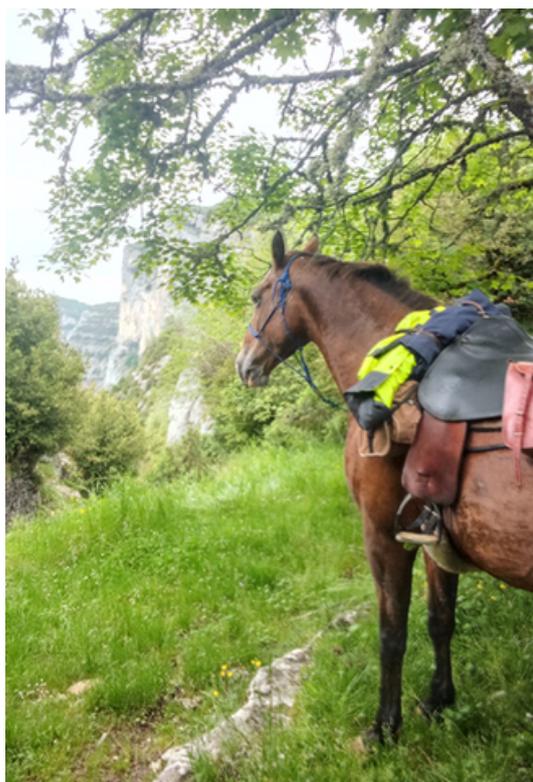
J'arrive en fin de journée au camping de La Chapelle-en-Vercors (880m) où les chevaux sont acceptés.

Aménagement du paddock (très herbeux) pour Anis, ma fidèle compagne de rando, (prévoir son matériel). Ensuite, douche, dîner et dodo bien mérité.



Lundi 10 juin 1er jour de rando --La Chapelle en Vercors -Auberge de Roybon

Départ en direction de St-Martin-en-Vercors, je passe au-dessus des Grands Goulets et dans les bois de l'Allier. La Montée au Pas de l'Allier, très rocheuse, nous essouffle malgré un pas très raisonnable et pendu à la queue d'Anis (chevaux non ferrés s'abstenir). La fatigue de la montée est vite dissipée par la magnifique vue qui nous attend sur la vallée de l'Isère à 1 171 m avec ses falaises abruptes ; ensuite descente vers St-Julien-en-Vercors : le chemin est tout aussi rocailleux. Petite pause à la fontaine sur la place du village. Pour rejoindre l'auberge de Roybon, je n'ai pas d'autre choix que de prendre le goudron de la D103 et D221, car le GR vers l'est est inaccessible aux cavaliers ; je rencontre peu de circulation. L'auberge à 1 300 m est au milieu des bois, non reliée à l'eau potable (réserves d'eau de pluie) et pas de réseau téléphone. Mais on y mange très bien et on dort dans le calme.



Mardi 11 juin 2ème jour de rando Auberge de Roybon --Refuge de Pré Grand

La piste forestière, avec ses nombreux lacets, traverse les hauts plateaux, la réserve naturelle et la pelouse de Darbounouse avec sa petite bergerie (déserte à mon passage, les animaux ne sont pas encore arrivés dans les estives). Ensuite passage au Pot de Play et le Bacha de l'Ours (descente très rocailleuse) pour rejoindre la piste forestière ; elle m'amène tout droit au refuge de Pré Rateau, puis celui de Pré Gandu à 1 370 m où je vais passer la nuit en toute autonomie (prévoir sa nourriture). Le refuge possède un parc non électrifié, pas d'eau potable, capacité 20 places pour moi tout seul, complètement en dehors de la civilisation et pas de liaison téléphone. Endroit très fréquenté en toutes saisons (ma réservation datait de novembre et c'était le seul jour sur la semaine de libre).





Mercredi 12 juin 3ème jour de rando Pré Gandu --Col de Rousset

Départ dans la plus grande réserve naturelle, paradis préservé et sauvage ; le sentier me mène au pied du Grand Veymont (2 340 m) et passe au Pas des Chatons (1 860 m) : sentier très très très rocheux et au Pas Bachassons(1 900 m) avec une vue sur le mont Aiguille et plus loin sur la chaîne des Alpes ; je rencontre un troupeau de bouquetins et descente vers la cabane de Pré Peyret où l'on peut passer la nuit. Je remonte ensuite vers l'immense plateau de Beure qui surplombe le Dios, passe au Pas de l'Echelette à 1 620 m et je redescends au Col de Rousset (1 250 m). C'est une étape avec beaucoup de dénivelé. Dîner et nuit au Carnotzet.

Jeudi 13 juin 4ème jour de rando Col de Rousset--Font d'Urle

Départ du Col de Rousset par le GR93, passage au col de Chironne (1 400 m) puis au pied du Puy Gagère, le sentier à (1 530 m) surplombe toute la vallée de Vassieux-en-Vercors qui se trouve à 1 050 m. J'arrive au gîte par le plateau de Fond d'Urle (1 540 m – 1 450 m), plateau non boisé où s'engouffre le mistral. Dîner et nuit au gîte du « Bout Du Monde » à 1 450 m



Vendredi 14 juin 5ème jour de rando Fond d'Urle—Ferme de Lente

Le sentier monte vers le Pas de l'Infernet (1 700 m) où j'ai une superbe vue sur la montagne d'Ambel. Je passe à la pierre de l'Ours où les bûcherons Bouillanne et Richaud arrachèrent le fils du dauphin aux griffes de l'ours (XIIIe siècle). Je contourne le plateau d'Ambel (1 300 m) et passe à la tête de la Dame (1 500 m). Je rejoins la ferme de Lente par la piste forestière en forêt domaniale de Lente avec passage au col de Rama (1 270 m).



Samedi 15 juin 6ème jour de rando Ferme de Lente -La Chapelle en Vercors

Dernière étape. Cette nuit, il a plu et, ce matin, il va falloir mettre les protections de sacoches et imper. Départ sous la pluie par la forêt domaniale de Lente, passage au col de Carri (1 200 m), puis descente progressive vers La Chapelle-en-Vercors (950 m). Le sentier chemine entre bois et buis. L'après-midi se termine sans pluie. J'arrive au camping un peu trempé mais avec plein de paysages en tête, le décor changeant tous les jours.



Dimanche 16 juin Retour en Deux Sèvres

-

En conclusion, superbe randonnée, chaque jour des paysages différents, rencontres avec des pédestres et quatre cavalières, beaucoup de marche devant ou derrière, dans les montées et descentes rocailleuses, accroché à la queue de la jument. Chaque étape fait 22 à 25 km soit 6 à 7 heures de rando. Le temps a été idéal toute la semaine sauf le dernier jour. C'est une rando à ne pas faire sous la chaleur, car il n'y a aucun point d'eau et, surtout, avec des chevaux ferrés et entraînés.

... Je n'ai rencontré de l'eau que dans quelques flaques dues à un orage le dimanche...

[Cette randonnée a été effectuée par un adhérent EquiLiberté.](#)

Si elle vous intéresse et que vous souhaitez des renseignements, merci de contacter:

pm.leger.chevallier@orange.fr

Nos partenaires

